



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 27 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4382 du 3 juillet 2026 de Monsieur le Député Yves Cruchten concernant « Confort thermique et systèmes de refroidissement dans les bâtiments publics ».

Madame la Ministre,

En date du 3 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mardi 1er septembre 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes